



Sévérac d'Aveyron le 24 septembre 2025

Objet : Information : organisation d'un conseil municipal.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'une réunion de conseil municipal aura lieu le :

**Mercredi 1^{er} octobre 2025
à 20h30
Salle du conseil municipal**

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Relevé de décisions du maire dans le cadre de sa délégation ;
- Approbation du procès-verbal du conseil du 24 juillet 2025 ;
- Attribution d'une subvention au Comité d'Intérêt de Quartier du vieux severac (CIQ) ;
- Attribution d'une subvention à l'association Le Plo Lapanouse ;
- Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2024 (RPQS) ;
- Création de poste - agent de maitrise ;
- Approbation de la prise de participation au sein de la société C.E.P.E Ventajou ;
- Approbation bail emphytéotique avec terre de liens – dont convention de partenariat ;
- Approbation de la convention avec le CAUE : désimpermeabilisation de la cour d'école de Lapanouse ;
- Approbation de la convention chœur à l'école avec le CRDA ;
- Charte conseil municipal des jeunes pour le mandat 2025 -2027 ;
- Convention de mise à disposition du personnel communal à l'office de tourisme ;
- Attribution du marché de démolition à Lapanouse ;
- Attribution du marché mission de maitrise d'œuvre pour la mise en séparatif rues clauzou, latazou et grande armée ;
- Partenariat avec le PNR Grands Causses – mise en place d'une action d'auto-partage « citiz » ;
- Décision modificative n° 01 budget principal ;
- Dissimulation des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public – entrée de Buzeins
- Questions diverses.

Edmond GROS
Maire de la Commune de Sévérac d'Aveyron

